

SANOPUR SPRAY

SPRAY SURODORANT

Version n°2.1 applicable le 08/02/2017

APPLICATIONS

SANOPUR spray est un surodorant destructeur d'odeurs prêt à l'emploi, sans gaz propulseur. Il permet de laisser une touche parfumée rémanente dans les locaux traités plusieurs heures après son utilisation. Il est particulièrement recommandé dans tous les lieux présentant des odeurs tenaces et persistantes quel qu'en soit l'origine...

AVANTAGE PRODUIT

- Permet une prise en compte du développement durable :** SANOPUR SPRAY est sans gaz propulseur
- Faible coût d'utilisation :** Quelques pulvérisations suffisent à installer une ambiance très agréable plusieurs heures après son application.
- Facilité d'emploi :** Il ne nécessite aucun rinçage.
- Biodégradabilité :** Contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

CONSEILS D'UTILISATION

Zone à Traiter	Méthode d'application	Dilution
<u>Traitement d'atmosphère</u>	pulvériser par brèves pressions vers le centre de la pièce, en dirigeant la pulvérisation vers le haut.	Pur
<u>Traitement dirigé</u>	Pulvériser directement sur le sol, de préférence dans les angles des pièces à traitées, ou sur plinthes, tapis, rideaux.	Pur
<u>Sanitaire</u>	verser le produit dans le porte vadrouille.	quelques gouttes
<u>Sol</u>	Ajouter dans l'eau de rinçage des sols.	quelques gouttes

SANOPUR SPRAY

SPRAY SURODORANT

Version n°2.1 applicable le 08/02/2017

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect : Liquide limpide
Couleur : Incolore

pH: $6,8 \pm 0,5$
Densité: $0,985 \pm 0,01 \text{ g/cm}^3$

Parfums disponibles : Fraise

ELIMINATION – BIODEGRADABILITE

Filière d'élimination :

Le petit plus Eco-responsable :

Biodégradabilité :

Emballage Vide vers la filière de recyclage plastique

Rincer l'emballage à la dernière utilisation

Contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

CONDITIONNEMENT

Flacon de 1L pulvérisateur.

Carton de 18x1L

Palette de 36 cartons

Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs

RÉGLEMENTATION

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi.

Usage strictement professionnel.

Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.